

Banque Mondiale bureau du Niger



Etat des lieux et l'impact des radios communautaires

Mars 2003

Abdoul-Wahab Seyni : Spécialiste en Développement Social
Banque Mondiale BP 12404 Niamey Niger Email Aseyni@Worldbank.org

CABINET NATIONAL D'EXPERTISE EN SCIENCES SOCIALES
CNESS-Bozari

B.P. 506 Niamey – NIGER Tél. : (227) 75 30 98 E-mail : cness@intnet.ne

Sigles et Abréviations

CNESS	Cabinet National d'Expertise en Sciences Sociales
SNV	Association Néerlandaise pour le Développement
B M	Banque Mondiale
PNUD	Fonds des Nations Unions pour le Développement
ACMAD	Agence Canadienne
CPRP	Comité de pilotage des Radios de proximité
HKI	Hellen Keller International
NTICS	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
SEP	Service et Évaluation Participatifs
IFTIC	Institut de formation en Techniques de l'information et de communication
ENA	École Nationale d'Administration
IPDR	Institut Pratique pour le Développement Rural
PSE	Programme Spécial Énergie
GTZ	Coopération Technique Allemande
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDRC	Programme de Développement des Radios Communautaires

TABLE DES MATIERES

		Page
	Remerciements	
Section I	<p>I. Introduction</p> <p>II Bref aperçu des points clés de l'évaluation</p> <p>III.Les cibles touchées</p> <p>État des lieux et Bilan diagnostic des Radios Communautaires</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Brève genèse des Radios Communautaires au Niger 2. Aperçu général du Programme de Développement des Radios Communautaires au Niger 3. Réalisations du Programme de Développement des Radios Communautaires au Niger 4. Description des infrastructures, équipements et installations :typologie, état et fonctionnalité 5. Partenariats 6. Grilles des Programmes 7. 	
Section II	<p>Le fonctionnement des Radios Communautaires et leurs prestations de services</p> <ol style="list-style-type: none"> 2.1. Les organes des gestions 2.2. Le personnel 2.3. La légitimité 2.4 . les activités et prestations de service des Radios Communautaires 	
Section III	<p>Performance en gestion des Radios Communautaires</p> <ol style="list-style-type: none"> 3.1. Autonomie financière des Radios Communautaires, un objectif encore à atteindre 3.2. Outils de gestion, les recettes et charges récurrentes 	
Section IV	<p>l'Impact des Radios Communautaires</p> <ol style="list-style-type: none"> 4.1 Effets multiplicateurs produits par les Radios Communautaires 4.2 .Intensification du dialogue et des discussions sur les problèmes communautaires et locaux devenus plus récurrents 4.3 .Les Radios Communautaires, un canal additionnel des besoins et doléances des communautés 4.4 . les Radios Communautaires, une autre alternative pour la promotion du secteur socioéconomique et culture 4.5 Radios Communautaires et lutte contre la pauvreté 4.6 Quelques témoignages révélateurs de l'impact différencié des Radios Communautaires 	
Section V	<p>Radios Communautaires : facteurs et perspectives de pérennisation</p> <p>Annexes</p> <p>Annexe 1 : TDR</p> <p>Annexe 2 : liste des Radios Communautaires</p>	

I. Introduction :

Le présent rapport est l'esquisse d'une synthèse analytique se rapportant à l'expérience récente du Niger qui vient de se lancer dans l'installation des Radios communautaires (RC) de proximité. Ces outils de communication ont d'abord commencé à être installés par des Projets et Programmes de développement qui envisageaient de sensibiliser les communautés sur diverses questions et préoccupations nationales. Très vite, à partir de 1998, un regain d'intérêt a été accordé aux Radios Communautaires par divers bailleurs de fonds et autres institutions : SNV, BM, PNUD, ACMAD....

C'est ainsi que le nombre des Radios communautaires dans le pays a accru et des objectifs clairement définis ont apparu en la matière. A cette date, près d'une soixantaine de Radios communautaires ont été installées dans le pays sur près de 150 prévues par le comité de pilotage des Radios proximité (CPRP), structure spécialement créée par le Ministère de la Communication pour encadrer le mouvement et promouvoir cet outil didactique de communication. Et comme du chemin a été parcouru et qu'une expérience a été amorcée, la Mission Résidente de la Banque Mondiale a jugé nécessaire de prospecter ce sous secteur de la communication pour faire le point et dégager les acquis conquis ainsi que les facteurs et perspectives de pérennisation.

Le contenu du présent Rapport est une tentative de réponses à la problématique précitée et aborde divers aspect qui ont trait aux Radios Communautaires (l'état des installations, les équipements, le fonctionnement et l'organisation, les prestations de services, la gestion et les effets et impact induits. L'investigation a porté sur un échantillon certes restreint mais représentatif pour une étude de cas des Radios Communautaires à savoir : une (1) Radio située en zone urbaine (Radio Jeunesse Goudel), une (1) Radio localisée en milieu rural de forte concentration humaine (Radio Roumkoundoum Douméga), une (1) Radio implantée dans une zone fortement déshéritée (Radio Yilwa de Simiri) et une radio localisée dans une entité enclavée (radio Gomni/Alher de Bankilaré). Ce rapport se subdivise en trois parties principales : 1) État des lieux et Bilan diagnostic des Radios communautaires ; 2) RC : Effets et impacts induits ; 3) R C : facteurs et perspectives de pérennisation.

II - Bref aperçu des points clés de l'évaluation.

En définitive, c'est autour des points ci-dessous que s'est opérée cette investigation :

- L 'analyse des perspectives et représentations des RC ;
- L'état et la fonctionnalité des équipements ;
- Le fonctionnement et la gestion des radios communautaires ;
- L'impact différencié des RC ;
- Les facteurs et les perspectives de l'utilisation des RC dans la communication de proximité.

III - Les cibles touchées

La présente évaluation est, en quelque sorte, une prospective communautaire qui intègre à la fois tous les intervenants, les bénéficiaires des prestations et les acteurs. A cet effet, les groupes cibles suivants ont été interviewés :

- Les Projets et Programmes intervenants dans les zones couvertes par les RC ;
- Les cadres centraux du Ministère de la Communication ;
- Les promoteurs des RC (HKI, SNV, Banque Mondiale, ...) ;
- Les membres des organes chargés de la gestion des RC ;
- Le personnel des RC ;
- Les autorités administratives et coutumières ;
- Les bénéficiaires des prestations des RC (fournisseurs, club d'écoute, population, ...).

Section I : État des lieux et Bilan diagnostic des Radios communautaires.

Comme son nom l'indique, cette partie fait le point sur divers aspects des Radios communautaires, dans l'optique de rendre plus visibles les différentes facettes de cette initiative. Le contenu de cette rubrique est à la fois descriptif et analytique. Ça et là, la substance analytique est émaillée de constats. L'analyse des données y afférant dénote ce qui suit :

1.1 Brève genèse des Radios communautaires au Niger

L'émergence des Radios Communautaires, au Niger, est une expérience assez récente, la première Radio a été installée à Bankilaré, en août 1999. Aux premières heures, la Radio Communautaire était une préoccupation née de l'appui des Projets de développement. En effet, divers Projets et Programmes qui interviennent directement auprès des Organisations Communautaires de Base vulgarisent, quotidiennement, des schémas d'animation dans le but de stimuler et de mobiliser les populations.

Très tôt, certains d'entre eux comme la SNV, le PNUD, l'ACMAD se sont très vite aperçus que la Radio communautaire est un outil privilégié capable de contribuer à l'amorce d'un développement participatif et peut même être un palliatif à l'isolement des communautés, situées en zones hautement enclavées. Conscient de cet enjeu, l'idée s'est traduite en pratique avec l'installation des premières RC au Niger. c'est d'ailleurs, pour peaufiner et suivre cette initiative qu'un consortium regroupant le PNUD, l'ACMAD, la SNV, a vu le jour. En plus, au plan institutionnel, une direction en charge des RC a été créée au sein du Ministère de la Communication.

En janvier 2003, selon des sources concordantes une soixantaine de Radios Communautaires est actuellement en service au Niger comme énoncé à travers le tableau en annexe 1 qui donne la localisation des Radios Communautaires à travers les différentes régions du pays.

Au vu de l'intensité du mouvement, les pouvoirs publics ont réagi pour apporter leur pierre angulaire à l'édifice en mettant en place un comité paritaire de pilotage des Radios de proximité (CPRP) qui a pour mission d'encadrer le mouvement et de promouvoir efficacement cette initiative combien louable au service de développement.

Dès Avril- Mai 2001, une mission d'évaluation a été diligentée par le CPRP, sous l'égide de la SNV, afin de s'enquérir de l'utilité des Radios Communautaires, de leurs performances et de leurs capacités. Les conclusions de cette étude menée par des consultants nationaux : Khamed Abdoulaye, Mariam Gamatché, ont montré le bien fondé des Radios Communautaires et ont souligné les limites de leurs capacités en matière des ressources humaines et financières. Il a été, aussi, relevé, à travers cette investigation, quelques lacunes réglementaires et législatives qui régissent les Radios Communautaires. En effet, de ce point de vue réglementaire, les Radios de proximité ne disposent pas jusqu'à présent de statuts spécifiques. Bien que la législation nigérienne offre l'opportunité de créer des Radios privées, le dispositif des lois et règlements reste muet, au chapitre des radios à vocation communautaire. Ces Radios communautaires fonctionnent, actuellement, dans un vide juridique, avec seulement des autorisations temporaires de trois (3) mois renouvelables par tacite reconduction. Toutefois, ces radiions jouissent d'une grande audience auprès des communautés de base.

En définitive, ces Radios sont, présentement, à cheval entre le lucratif et le non lucratif, ce qui est une ambiguïté ou source de discorde, parce que la corde peut être tirée sur l'un ou l'autre bout. Ces Radios pourront, éventuellement, être obligées de payer un jour des redevances et impôts, alors que dans leur fonctionnement, cette donne n'est pas encore intégrée. Il va sans dire que les Radios Communautaires, au Niger, sont d'une création récente et sont au stade de balbutiement et de structuration. Elles sont en train de se tailler une place au soleil dans l'univers de la libéralisation de la vie sociale et démocratique sur l'échiquier national avec son corollaire de pluralisme radiophonique. Environ, au Niger, près de 750.000 auditeurs sont situés dans les rayons d'écoute des radios communautaires. Le nombre de poste radios est estimé à 500.000 et 50.000 téléviseurs¹.

1.2 Aperçu général du Programme de développement des Radios Communautaires au Niger.

Le Niger, ne dispose pas encore d'un Programme spécifique de développement des Radios Communautaires ; malgré l'utilité de ce levier de communication de proximité mis à contribution dans diverses initiatives et opérations de développement (lutte contre la pauvreté, défense et restauration des sols, promotion des droits, promotion des secteurs éducatif, sanitaire, agricole etc.).

Au Niger, le programme des Radios Communautaires s'est opéré comme un appendice de divers Programmes et sous Programmes de développement, puis, par la force des choses, il s'est érigé sous forme d'une œuvre concertée, regroupant une diversité d'acteurs et intervenants. Le paysage ou l'univers institutionnel est composé du consortium PNUD-ACMAD-SNV, de l'Observatoire National de la Communication, du CPRP, qui ont chacun à ce qui le concerne des rôles et des responsabilités spécifiques éucidés ci-après :

• Consortium SNV-PNUD-ACMAD.

Trois organisations ont pris l'initiative de lancer les Radios Communautaires au Niger : Il s'agit du PNUD, de la SNV et de l'ACMAD, qui ont conjugué leurs efforts (étant entendu que chacun a eu à mettre en place des radios Communautaires). Ce cadre de concertation s'est donné pour objectifs de :

- Renforcer la structuration nationale en matière de pluralisme Radiophonique,
- Renforcer les capacités de la société civile,
- Désenclaver les populations résidant dans les régions isolées.

• Le Comité de pilotage des Radios de proximité (CPRP)

Cet organe d'orientation et d'appui est une structure qui a fait l'objet d'un arrêté du Ministère de la Communication qui en a fixé sa composition ainsi que son fonctionnement et a défini ses rôles et attributions. Cet organe est composé de représentants de la partie gouvernementale, des opérateurs du secteur public et privé, des représentants du mouvement associatif et des partenaires au développement. Les missions assignées à ce comité sont, entre autres :

- coordonner l'implantation des stations-radios,
- coordonner les sessions de formations destinées aux personnels des Radios et aux membres des associations,
- mobiliser les moyens pour soutenir les Radios,
- mettre en place une fédération des Radios,
- appuyer la mise en place d'une banque de programmes,
- promouvoir les NTICS (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) .

¹ Stratégie de renforcement des capacités des radios communautaires SNV, document de projet, Khamed Abdoulaye.

Le CPRP n'a véritablement pas fonctionné en raison de la pléthore des membres pour certains, et pour tous, à cause du manque des ressources matérielles et financières. La promotion de NTICS au sein des Radios Communautaires n'a pas encore donné des résultats probants car aucune Radio ne diffuse son signal de façon numérique. Les NTICS sont complètement absentes dans les Radios Communautaires².

- **ONC (Observatoire National de la Communication)**

L'observatoire national de la communication est l'organe suprême d'orientation nationale en matière de communications au Niger. Cet instrument contrôle aussi les activités des Radios communautaires afin qu'elles ne s'écartent des normes étatiques. Toutes ces trois organisations (SNV, PNUD, ACMAD) concourent à l'installation des Radios communautaires financées par plusieurs bailleurs de fonds.

Dans ce dispositif, les communautés sont insuffisamment représentées au niveau national même si elles sont disséminées dans les différentes instances précitées. Le « réseautage » qui est sensé accroître l'empowerment de ces Radios n'a pas encore vu le jour. Du point de vue opérationnel, la manière dont les Radios communautaires ont été promises, a laissé diverses lacunes :

- Jusqu'à présent, les critères d'éligibilité des villages potentiellement bénéficiaires demeurent encore insuffisamment définis et peu connus des communautés,
- Les canaux et voies d'expression des doléances et requêtes de création des Radios Communautaires, sont assez diverses et multiformes : Projets spécifiques et leaders communautaires, consortium, ONC, CPRP pour conséquence des demandes difficilement synchronisées.

2.3 Réalisations du programme de développement des radios communautaires au Niger

D'une manière générale, les intervenants et acteurs des Radios Communautaires ont eu à opérationnaliser sur le terrain des actions et activités dans les domaines ci-après :

2.3.1 Équipement, mis en place et lancement des Radios Communautaires.

Les activités dans ce volet ont accouché une soixantaine de Radios Communautaires réparties, çà et là, dans le pays. Cet acquis conquis fait que le pluralisme radiophonique et en train de devenir une réalité au Niger.

2.3.2.1. Le renforcement des capacités des structures de gestion de la Radio communautaire et de la société civile.

A ce titre, divers modules de formation ont été conçus et exécutés à l'intention du personnel des Radios communautaires et aux membres des associations avec le concours et l'appui d'une multitude de partenaires.

A titre illustratif, le tableau synoptique ci-dessous donne un bref aperçu des modules vulgarisés entre 2001-2002 au niveau de l'échantillon des quatre (4) Radios qui ont fait l'objet d'investigation.

² rapport : impact des Radios communautaires page

Radios bénéficiaires	Répertoires des formations	Formateurs	Participant	Durée	Bailleurs	Requérants	Résultats obtenus
Radio jeunesse De Goudel	Formation sur le Sida	CARE	Animateurs de Radio	15 jours	PSAMAO	PSAMAO	8 animateurs formés en IEC/Sida
	2 ^{ème} Formation sur le Sida	Consultants nationaux	Animateurs + personnels	2 semaines	ONDPH	ONDPH	Personnel et animateurs formés
	SRP	Consultants nationaux (primature et université)		9 jours	Secrétariat SRP	Secrétariat SRP	Quelques animateurs et personnel formé
	Technique d'élaboration des émissions	Consultant national SNV et une consultante internationale		7 jours	SNV	SNV	Un chef de programme formé et documenté
	Technique de maintenance			7 jours	SNV	SNV	Technicien formé et outillé
	Maintenance informatique	2 consultants internationaux		7 jours	Africa computeng	CPRP	Un maintenancier formé, outillé et documenté
	Création de site Web	2 consultants internationaux		7 jours	Africa computeng	CPRP	Un informaticien formé,
	Management et genre	consultants nationaux		5 jours	SNV	RC	Le chef de station formé
	Technique de communication	Consultant national		7 jours	SNV	RC	Quelques animateurs formés et outillés
Radio Gomni de Bankilaré	Vie associative		Personnel, BE et autres comités,	3 jours	UNSO	Radio	
	Technique radio		techniciens	1 semaine	SNV	SNV	2 techniciens formés à Belbege
	Voyage d'études à Bamako				SNV	-	SG formé en techniques de gestion d'une association
	Technique d'animation		Animateurs	1 semaine		-	13 formé à Belbege dont 6 retenus
	Technique de production		Animateurs	10 jours		-	4 animateurs formés à Belbege
	Technique et gestion d'animation		personnels	1 Semaine		-	Chef de station et directeur de programme formés à Belbege
	Technique et gestion d'animation		animateurs	10 jours		-	2 animateurs formés à l'IFTIC
Radio Rounkoundoum de Douméga	2 formations		Personnel	10 jours +10 jours		-	-
Simiri	Comptabilité		Personnel	4 jours	SNV	-	1 directeur de programme formé
						Chef canton	Comptable formé à la CPEC

En récapitulant, il ressort du contenu de ce tableau que les activités de renforcement des capacités déployées ont, avant tout, généré de l'emploi à une masse critique des consultants nationaux et internationaux qui ont eu à administrer des modules. Environ, une vingtaine de consultants nationaux et internationaux ont eu à travailler pendant presque 6 mois.

Les Radios Communautaires ont insuffisamment été des requérants des formations. Dans la plupart des cas, ces formations ont été initiées par les Bailleurs, comme intrants indispensables à la mise en œuvre des actions. Cette tendance se justifie non seulement par cette raison évoquée mais aussi à cause du manque de Plan d'actions opérationnel au niveau des Radios Communautaires.

Or, c'est précisément ce plan qui est sensé contenir les besoins de renforcement des capacités spécifiques à chaque Radio Communautaire. Dans ce cas de figure, les formations auraient plus tendance à s'opérer à la demande, ce qui est plus souhaitable :

En analysant le contenu du répertoire des formateurs, tous les modules ont été dispensés par des consultants ; il n'eut apparu qu'une seule fois une institution spécialisée de formation (IFTIC), gage pourtant indispensable pour une certaine pérennité dans le renforcement des capacités. Il aurait été pertinent de voir apparaître dans cette colonne du tableau, en marge des consultants, des institutions de formations telles que ENA, IPDR, les Cabinets privés, Université et Instituts qui sont des structures durables et pérennes en matière d'appui et de renforcement des capacités.

A l'avenir, le Programme des Radios Communautaires doit se déployer à l'endroit de ces institutions pour les amener à concevoir des modules didactiques de renforcement des capacités du personnel et associations qui gèrent les Radios Communautaires, au vu du potentiel d'expérience capitalisé dans ces structures. Les modules de formation divers et variés doivent être mis ensemble pour bâtir un Programme spécifique de base pour toutes les Radios qui seraient amenées à être mises en place. A ce titre, il pourrait être subdivisé en trois parties :

- Un (1) sous module à la phase de mise en place,
- un (1) sous module de processus pendant les deux premières années d'activité de la Radio Communautaire
- Un (1) troisième sous module d'accompagnement (itératif).

L'univers des modules des formations, jusque là, développé au niveau des quatre (4) Radios diagnostiquées, brille par un manque notoire des modules de gestion administrative et financière qui pourtant restent et demeurent, à l'heure actuelle, un besoin crucial au niveau de toutes les Radios communautaires émergentes

Le renforcement des capacités organisationnelles des Organisations Communautaires de Base qui pourtant, est un chemin de bataille pour les Radios Communautaires qui somme toutes, ont suscité la mise en place d'un noyau étendu de comités d'écoute au niveau communautaire. Cet effort n'a pas encore reçu toute l'attention requise en terme d'appui. Le Suivi et Évaluation Participatifs (SEP), qui est un ingrédient indispensable pour rehausser le niveau de participation communautaire aux activités de la Radio, ne figure pas encore dans le répertoire des formations vulgarisées. Succinctement, les sessions de formations ont généré une multitude d'effets, de l'avis du personnel et animateurs interviewés. Les bénéfices tirés se résument, globalement, comme suit :

Impact formation	<ul style="list-style-type: none">• Disponibilité d'un noyau de compétences au niveau des Radios communautaires : maintenance, technique de communication et d'animation, montage des émissions, informatique...)• suscite l'éclosion des nouvelles idées génératrices d'initiatives.• Briefer sur diverses questions locales : lutte contre le Sida, lutte contre la pauvreté, démocratie et bonne gouvernance, nouvelles technologies de l'information.• Expérience avec le nouveau matériel de communication.• Contribue à rehausser la qualité des prestations à montage des émissions et reportages.• Fait élargir l'environnement de la Radio aux autres partenaires et formateurs.
------------------	--

L'impact de la Radio est donc allé plus au bénéfice du personnel de la Radio et aux organes de gestion. Les bénéficiaires ont insuffisamment tiré profit des formations dispensées, pour preuve, les Radios n'ont dupliqué, en dehors des émissions, aucune formation directe à l'endroit de leurs structures organisationnelles de base.

2.3.3 Les activités d'appui institutionnel et d'accompagnement.

Les activités d'appui institutionnel ont émaillé le processus de mise en place des Radios Communautaires. Les Bailleurs et autres partenaires ont aux premières heures, pris en charge quelques postes de dépenses d'investissement ou de charges récurrentes ou ont fourni aux Radios des outils didactiques. Ces appuis ont concouru à rendre opérationnelles les Radios communautaires. Certaines aides arrivées à termes n'ont pas pu créer la dynamique interne pour une certaine continuité. Toute fois, dans divers domaines, les Radios sont en train de s'ajuster pour prendre progressivement certains volets, bien que la nomenclature des postes de recettes demeure encore peu diversifiée.

2.3.4 Encadrement à la restructuration en matière de pluralisme radiophonique.

A ce niveau, les appuis déployés par le consortium (SNV, PNUD, ACMAD et CPRP) ont permis l'émergence d'un noyau d'associations ou structures de gestion des Radios. Cependant, chacune de ces dernières évolue, en ce moment, verticalement. Le développement institutionnel au sein de cet univers d'Organisations n'est pas encore au rendez-vous. Les relations inter organisations gérantes de la Radio sont encore immatures et peu structurées.

2.4. Description des infrastructures, équipements et installations : typologie, état et fonctionnalité.

La description des infrastructures, équipements et installations a été aussi au centre des préoccupations qui entrent dans le cadre de l'état des lieux des Radios communautaires. A cet effet, l'observation directe et un canevas d'inventaire physique ont largement contribué à étoffer cette rubrique. Au niveau des quatre (4) sites prospectés, il se dégage ce qui suit :

2.4.1 Bâtiments

Les Radios communautaires de SIMIRI et BANKILARE sont installées dans leurs locaux dont les terrains ont été cédés par la communauté. C'est dire que la réalisation de la structure abritant la Radio a su générer une contribution communautaire en ressource terre. Plus particulièrement, à SIMIRI, les populations ont participé physiquement aux travaux de construction du local.

Quant à la Radio communautaire de DOUMEGA, le bâtiment est sous loué, alors qu'à Goudel, le site est provisoire : il s'agit de la maison de la Samaria qui a été réhabilitée et cédée à la Radio. Et comme cette Radio a eu l'ambition de monter un Projet qui nécessite d'autres bâtiments au sein du local, les anciens propriétaires terrien du site se sont opposés et ont posé leur veto. Cette confrontation a empêché à un Projet d'appui à la radio, financé potentiellement par l'ambassade des USA de voir le jour. Comme quoi, à Goudel, l'installation de la Radio a, quelque peu, exacerbé des conflits potentiels ou latents du fait qu'au démarrage le choix du site n'a pas bénéficié de toute l'attention requise. En général, les sites qui abritent les Radios communautaires sont loin d'être adaptés aux besoins parce qu'ils sont très souvent contigus et très insuffisamment compartimentés pour le minimum requis (cabine de présentation, salle de préparation des programmes, salle de rédaction, salle de montage, etc.). Cet écueil est surmontable, tant est que les Radios communautaires enregistrent des bonnes performances économiques.

2.4.2. Source d'alimentation

Pour toutes les quatre Radios, la source d'alimentation est l'énergie solaire. Dans l'ensemble, les panneaux solaires sont installés conformément aux règles de l'art. Presque tous les panneaux solaires sont installés au sol, avec des mats fixés au béton et des câbles protégés, ce qui donne un accès facile aux nettoyages. L'inclinaison optimale qui est de 15 degrés et l'orientation pleine sud, recommandée pour une efficacité maximale des générateurs solaires a été plus ou moins respectée. Les batteries à acide sont celles qui sont utilisées sur ces installations solaires. Or, celles-ci contraignent à faire un suivi régulier et rapproché pour rajouter l'eau distillée et nettoyer quotidiennement les cosses couvertes du sel grimant. Cette situation met certaines batteries dans un état dégradant, après quelques mois de fonctionnement. Les arrêts et dysfonctionnements récurrents relevés après plusieurs mois de mise en œuvre des activités des Radios proviennent, essentiellement de la source d'alimentation. Cette nuisance peut être évitée en remplaçant les batteries à acide par des unités sans entretiens (batteries DRYFIT) qui sont actuellement promues par le Programme Spécial Énergie (PSE) GTZ. En sus, des formations spécifiques en entretien et maintenance des installations solaire pourront incontestablement apporter une certaine valeur ajoutée dans la pérennité des installations PV.

2.4.3 Matériels et équipements de fonctionnement

Un ensemble d'équipements et matériels didactiques permettent à chacune des quatre Radios de mener à bien ses propres activités. Le tableau synoptique ci-après donne les résultats de l'inventaire réalisé, à cet effet, par Radio :

Radio	Nature & équipement	Nombre	Etat	
			F	NF
	Production			
Radio Goudel	<ul style="list-style-type: none"> - Mélangeur "Wantok - micro mobile - casque - magnéto cassette Optimus CTR - lecteur CD panasonic SL-222 - récepteur word space Hitachi 	<ul style="list-style-type: none"> 1 1 1 2 2 1 	<ul style="list-style-type: none"> X X X X X X 	X
	Émission			
	<ul style="list-style-type: none"> - Émetteur driver "Wantok" 12W - Amplificateurs de puissance "wantok " - Mat d'antenne - Dipôles 	<ul style="list-style-type: none"> 1 1 1 2 	<ul style="list-style-type: none"> X X X X 	
Radio DOUMEGA	<ul style="list-style-type: none"> - Mélangeur "Wantok - micro mobile - casque - magnéto cassette Optimus CTR - lecteur CD panasonic SL-222 - récepteur word space Hitachi - Émetteur driver "Wantok" 12W - Amplificateurs de puissance "wantok " - Mat d'antenne - Dipôles 	<ul style="list-style-type: none"> 1 1 1 2 2 1 1 1 1 1 4 	<ul style="list-style-type: none"> X X X X X X X X X X X 	X
Radio Bankilaré	<ul style="list-style-type: none"> - Mélangeur "Wantok - micro mobile - casque - magnéto cassette Optimus CTR - lecteur CD panasonic SL-222 - récepteur word space Hitachi - Émetteur driver "Wantok" 12W - Amplificateurs de puissance "wantok " - Mat d'antenne - Dipôles 	<ul style="list-style-type: none"> 1 1 1 2 2 1 1 1 1 4 	<ul style="list-style-type: none"> X X X X X X X X X X 	
Radio Simiri	<ul style="list-style-type: none"> - Mélangeur "Wantok - micro mobile - casque - magnéto cassette Optimus CTR - lecteur CD panasonic SL-222 - récepteur word space Hitachi - Émetteur driver "Wantok" 12W - Amplificateurs de puissance "wantok " - Mat d'antenne - Dipôles 	<ul style="list-style-type: none"> 1 1 1 2 2 1 1 1 1 4 	<ul style="list-style-type: none"> X X X X X X X X X X 	

Ces matériels et équipements, si essentiels pour le fonctionnement des Radios communautaires sont tous fonctionnels hormis quelques magnétophones qui sont dysfonctionnels. La question qu'il faut se poser est celle de savoir : comment et dans quelle mesure, cet intrant injecté pourrait-il à court et moyen terme être renouvelé sur fond propre ou à l'aide d'un quota consistant ; au vu du niveau des recettes actuelles des Radios communautaires ? L'autre paire de manche est l'ouverture de ces Radios à l'accès des pièces détachées et à des réseaux spécialisés en maintenance pour qu'elles puissent à temps, pallier à certaines pannes subséquentes.

2.5 Partenariats

› ***Avec les auditeurs :***

Les auditeurs rendent visite à la radio, suivent les émissions et encouragent le personnel ; ils sont de tous les âges et de tous les sexes.

› ***Avec l'administration :***

Les autorités administratives soutiennent la Radio et négocient l'inscription d'une ligne budgétaire à son profit sur le budget d'investissement de l'arrondissement.

› ***Avec les autorités coutumières :***

Les chefs coutumiers ont attribué dans certains cas, des terrains et se disent disposés à faire plus si nécessaire et sont prêts à battre campagne pour des cotisations éventuelles. Ce terrain si c'est nécessaire et à faire campagne pour des cotisations, afin de construire ce nouveau local. Les chefs coutumiers sont réellement intéressés. Ces dignitaires sont réellement intéressés. Ils suivent, de près, toutes les activités de la Radio.

› ***Avec les Élus locaux :***

Certains députés apportent un soutien moral et financier à la Radio de leur Région. Ce soutien est, souvent constant.

2.6. Grilles des programmes

Les Radios diffusent six (6) à huit (8) heures par jour. Certaines sont à leur cinquième grille déjà. Les changements correspondent aux besoins d'informations des populations et également aux préoccupations des bailleurs de fonds. La devise : informer, former, éduquer, distraire est donnée par les bailleurs. Il y a des émissions réalisées pour et par des femmes. Les sujets généraux sont : la santé, l'éducation, l'agriculture, et l'environnement. L'hygiène est aussi un autre aspect spécial. Les programmes thématiques sont réalisés avec les populations et les agents de services techniques. Certaines Radios reçoivent des cassettes de Panos et rediffusent RFI. Les grilles sont acceptées par les assemblées générales, c'est à dire que celles –ci donnent les grandes lignes et les chefs des stations remplissent ces grilles pratiquement au jour le jour. Les grilles sont, selon l'horaire, respectées, mais pas dans leurs contenus.

Section 3 : Le fonctionnement des Radios communautaires et leurs prestations de services.

La question de fonctionnement de la Radio communautaire est, ici, traitée sur plusieurs angles à savoir les organes des gestions, les modes et modalités de gestion, la légitimité de la RC.

3.1. Les organes des gestions

Les processus de mise en place des Radios communautaires, au Niger, s'est opéré tout azimut alors qu'il n'y a pas eu suffisamment de préparation ex-ante pour déterminer l'option de gestion et les structures qui y seront potentiellement en charge de cette initiative. C'est pourquoi, les intervenants se sont vite conformés au canevas général qui prévaut dans la mise en œuvre des opérations de développement qui sont toujours confiées à des Associations Communautaires. Les quatre (4) radios diagnostiquées n'ont guère échappé à cette logique.

Ce sont des Associations qui sont en charge de leur gestion dont certaines ont même été créées ou consolidées pour la circonstance. Or le schéma managerial d'une Radio communautaire requiert des connaissances techniques du matériel et équipement, du savoir-faire en journalisme, des connaissances en gestion des ressources humaines, matérielles, et financières. Ce savoir-faire n'est point consistant au niveau des associations qui gèrent les Radios communautaires. Ceci explique et justifie le problème de membership auquel ces Organisations sont confrontées qui vacillent entre le membership individuel, membership collectif et celui représentatif de telle sorte que les membres se posent la question de savoir qui ils représentent ? Vu l'aspect volontariste de leur adhésion. Aucun comité de gestion n'a fait l'objet d'élection, ce qui fait qu'il n'y a pas un mandat communautaire, mais plutôt un groupe d'individus mu pour une action collective au bénéfice de la communauté. Au niveau de toutes les Radios Communautaires, ce sont les structures et organes sous indiqués (à travers le tableau synoptique ci-dessous) qui mettent en commun leur énergie et leurs ressources, pour faire tourner un Radio Communautaire.

Répertoire	Rôles et attribution
Comité de contrôle	Contrôle l'action au niveau de la Radio
Comité de gestion	Gère le patrimoine de la radio
Comité de pilotage	Instance suprême décisionnelle et d'orientation

A ces organes qui mettent en œuvre les prestations des services, s'adjoint le personnel de la radio. Dans les faits, les deux premiers comités sont plus dynamiques en raison des tâches quotidiennes auxquelles ils sont amenés à faire face, alors que le dynamisme du comité de pilotage se fait de moins en moins sentir vu sa faible fréquence des réunions. Cette situation est, sans nul doute, dû au fait qu'il est nécessaire qu'il faille laisser une large marge de manœuvre au comité de proximité. Il ressort clairement que les comités d'auditeurs ou clubs d'écoute qui sont pourtant un maillon organisationnel assez représentatif au niveau communautaire n'ont pratiquement pas une fonction clairement définie dans la gestion des Radios. Le substrat communautaire de la gestion de la radio communautaire qui est quand même l'objectif primordial, se trouve de ce fait handicapé, si jusqu'ici les clubs d'écoute pèsent peu ou pas du tout dans la gestion de la Radio. En dépit de cette contrainte, il a été relevé que certains membres des organes méconnaissent leurs rôles et responsabilités et sont donc peu enclin à accomplir leur devoir.

En outre, il est à noter au passage, que les staff des organes sont assez pléthoriques, car chaque comité comprend 5 à 7 membres, cela ne facilite ou n'allège guère le processus de prise de décision. Les instances pour chacune des associations sont aussi nombreuses et diverses (AG, BE, comité de gestion, comité de contrôle, personnel). Cette série d'acteurs est difficile à réunir et si ce n'est pas le cas, d'aucuns se sentent exclus. Les quelques membres actifs et dynamiques qui se présentent aux différentes rencontres disent éprouver un sentiment de culpabilité du fait des autres membres qui ne viennent pas. La représentativité des femmes dans ces associations est concrétisée par la présence de quelques-unes dans les organes. Cependant du point de vue de la participation effective, il n'est pas risqué de déduire que cette représentation est de façade, parce que les femmes sont peu présentes aux réunions et ne jouent guère le rôle qui leur a été attribué.

3.2 Personnel

Au niveau de la radio, en général le staff est composé de : Un (1) Chef de station, un (1) Directeur de programme, un (1) Technicien et des animateurs qui travaillent tous comme bénévoles même si quelques gratifications leurs sont attribuées à la tâche à partir des ressources propres générées par la radio.

Le bénévolat est source de discorde, parce que les Radios Communautaires telles qu'elles fonctionnent sont des prestations de service. Cela ne donne-t-il pas raison à l'autre qui dit qu'il faut de l'eau au moulin pour brasser l'air ? L'analyse du profil de ce personnel montre que près 60% n'ont guère dépassé le niveau secondaire, surtout en ce qui concerne les animateurs. Au sein des équipes sont rares, tous ont appris ou sont en train d'apprendre sur le tas. Cette situation montre d'une part à quel point, le renforcement des capacités aussi minime soit-il est capable de stimuler du talent ; et d'autre part combien il est nécessaire d'accroître des actions d'accompagnement pour parfaire diverses lacunes et insuffisances au niveau du personnel.

Pour preuve, les ressources sont parfois gérées au mépris des règles élémentaires de gestion. Pratiquement les Radios pilotent à vue, dans la mise en oeuvre de leurs activités, étant donné qu'elles ne disposent point de Plan d'actions, ni de budget opérationnel. Le planning et l'organisation des activités s'opèrent, au jour le jour. Bref, ces Radios ne connaissent pas de gestion prévisionnelle. Rien que pour les quatre (4) Radios de l'échantillon, environ une cinquantaine des personnes sont employées, ce qui dénote la portée des Radios Communautaires sur l'emploi, bien que ce soit le bénévolat qui continue à l'alimenter.

3.3 Légitimité

L'importance et l'utilité des Radios Communautaires ne sont point à démontrer et les modalités de gestion actuelles de cette oeuvre (confiées à des Associations circonstanciennes qui les gèrent au nom de la communauté) conduisent à poser la problématique de la légitimité des Radios Communautaires. Plus explicitement, à qui appartient ou reviendra la Radio Communautaire, à court ou moyen terme ?

En principe, la Radio est la propriété de toute la communauté entière qui en bénéficie. Elle est gérée par un organe issu de cette communauté qui est représentée par les Associations qui pilotent la Radio Communautaire. De ce point de vue, les Radios Communautaires sont sensées être activées par la dynamique collective. L'objectif poursuivi, reste et demeure celui du développement et est non lucratif, bien que, à quelques variantes près, ces Radios communautaires vendent des prestations de service. Vues sous cet angle, elles se rapprochent des groupements d'intérêt économique (GIE), modèle de gestion qui les rendrait moins ambiguës. Dans ce cas de figure, ces Radios appartiendraient aux groupements. Dans les faits, à l'heure actuelle, au-delà des textes et règlements, une constante se dégage : Les Radios Communautaires de Douméga, Simiri, Goudel et Bankilaré sont tenues par un noyau d'associations qui triment à les faire fonctionner, dans un climat émaillé de

volontarisme et bénévolat, source potentielle de revendication de légitimité. Ces différents organes de gestion sont constitués par un membership individuel qui à la limite formera un noyau de groupe de professionnels dans chacune des localités.

Ce groupe unique en son genre, une fois conscient de sa spécificité peut, dans certains cas, faire chanter la Radio Communautaire ou peuvent s'en aller ailleurs. Étant donné que la Radio couvre à la fois la dimension superstructurelle (le savoir-faire) et infrastructurale (l'équipement), les organes de gestion détiennent *ipso-facto* la légitimité superstructurelle. Cela voudrait, sans nul doute, dire que les textes réglementaires qui stipulent que la radio appartient à la communauté n'ont pas traité de l'autre face, cachée de l'iceberg.

Aussi, chacune de ces radios communautaires porte les marques des bailleurs de fonds qui ont appuyé leur mise en place. Ceci dit, la réponse à la question fondamentale, à qui revient la légitimité de la Radio peut être schématisée, en ces termes :

- Les Radios communautaires portent encore la marque du bailleur ;
- Elles sont tenues et gérées par les organes de gestion spécialement mis en place à cet effet ;
- Ces Radios sont placées dans le local de la communauté.(population et Comité d'écoute)

Le schéma qui suit peut être mis à profit, pour étayer davantage la problématique actuelle de la légitimité des radios communautaires.

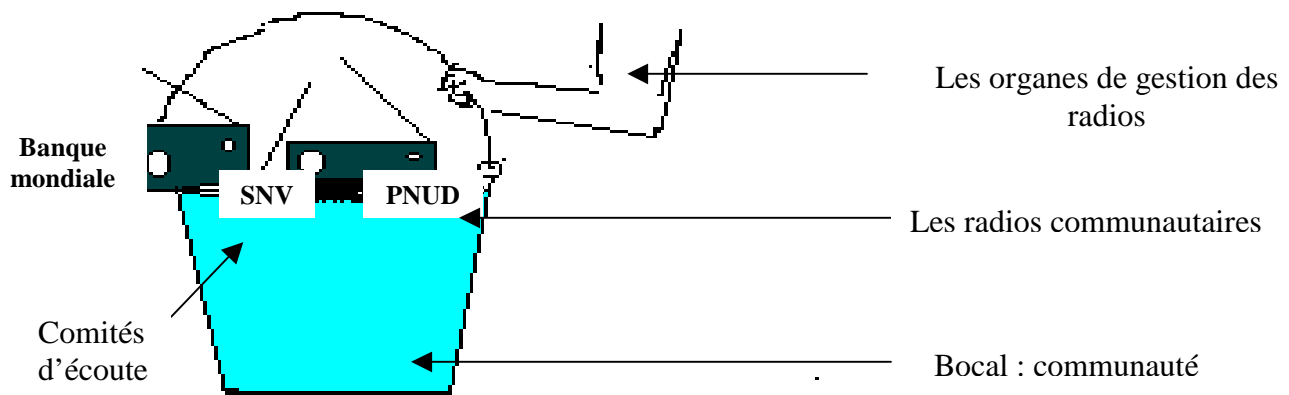


Schéma 1 : Représentation de la problématique actuelle concernant la légitimité des Radios communautaire

Partant de ce fait, la légitimité de la Radio communautaire est donc, présentement, à l'intersection entre la communauté, les organes de gestion et les Bailleurs de Fonds.

3.4. Les activités et prestations de service des Radios Communautaires

Au niveau de toutes les stations radios, les organes de gestion ont su en marge développer quelques activités génératrices de revenu. Probablement, par ce qu'elle se situe dans la capitale du Pays, Goudel, par exemple, vient en tête de liste dans ce domaine, avec une panoplie d'activités : le bail de temps d'antenne, l'organisation des soirées culturelles récréatives génératrices de ressources, le montage des radios solaires, l'accès à la bibliothèque moyennant 200F de frais d'inscription ; La Radio jeunesse de Goudel envisage prochainement de faire la culture des pommes de terre sur un terrain cédé par un parent d'un des membres de l'association. La création d'un cybercafé fait, aussi, partie de l'ambition de cette Radio. La buvette présentement fonctionnelle apporte quelques recettes d'appoint à cette station radio de proximité. De ce qui précède, il devient aisé de constater que les Radios Communautaires sont devenues, ici, un véritable creuset d'initiatives car n'eût été la présence de ces radios, il serait peu évident que ces activités soient opérationnelles. Cette tendance à l'émergence sans cesse des actions annexées au paquet minimum d'activités des Radios rurales répond à un besoin ou souci des organes de gestion d'amorcer le processus d'un développement intégré C'est là, en quelque sorte, une riposte à la multitude de sollicitations dans divers domaines dont ils font l'objet.

La radio communautaire est, de ce fait, devenue un véritable canal ou voie de transmission des doléances ou requêtes des communautés ou d'une de ses portions confrontées à une gamme variée de besoins de soutien économique. Au bout du tunnel, tout se passe comme si, la promotion des Radios Communautaires a donné un souffle nouveau à la mobilisation communautaire en rassemblant quelques groupes des populations qui, à travers cette initiative cherchent à promouvoir quelques activités d'appoint. L'initiation des activités annexes génératrices de revenu par les radios communautaires est la preuve tangible du dynamisme des organes de gestion qui cherchent à se frayer un chemin dans l'univers organisationnel au niveau communautaire. En ce qui concerne les prestations de services, l'offre de services des Radios Communautaires diagnostiquées comporte :

- 1-les avis et communiqué,
- 2- les publi-reportages de proximité,
- 3- les dédicaces sous tendues par les ventes des cartes d'auditeurs,
- 4-cours informatiques,
- 5- la publicité dans une moindre mesure,
- 6- les émissions,
- 7- les informations locales, nationales et dans une moindre mesure internationale,
- 8- les contrats de sensibilisation,
- 9- le bail de temps d'antenne accordé à des partenaires qui interviennent eux-mêmes à la radio.

De toutes ces prestations, les deux dernières sont plus lucratives parce qu'elles génèrent des contrats estimés à des centaines de milliers de francs. En matière de contrats exécutés, la situation ci-dessous a été répertoriée :

Radio	Libellé de contrats exécutés ou en courts	Bailleur	Durée	Montant
1. Jeunesse Goudel	Non disponibles			
2. Yilwa Simiri	- Sensibilisation Sida - Location antenne	PAC Agriculture	11 mois 6 mois	330 000F 149 940F
3. Gomni Bankilaré	- sensibilisation sur les pratiques néfaste - Diffusion	ATPN UNSO/PNEDD	7 mois	500 000F
4.Rountoundoum Douméga	Non disponibles			

Au vu de ces contrats, il convient de souligner que les Radios communautaires ont largement contribué à opérationnaliser la quasi totalité du plan de communication des Projets de développement et associations communautaires. Du fait des radios, il y a eu, là, une décentralisation des opportunités qui s'est opérée parce que des contrats de sensibilisation ont été redescendus et négociés à la base, contrairement à ce qui prévalait avant. Les descentes intempestives des équipes d'animation du niveau central au niveau périphérique et communautaire avec des outils et contenu des messages préconçus, avec les Radios, d'autres porte-paroles ou locuteurs locaux sont venus s'immixer en mettant régulièrement en scène des schémas d'animation diffusés à travers la radio de proximité.

Les quatre (4) Radios Communautaires de l'échantillon ont donc contribué à rehausser la participation et l'implication des communautés dans la conception et l'identification des messages de sensibilisation. Cet état de fait est une porte ouverte à l'immense possibilité d'adaptation des messages au contexte culturel et aux dialectes locaux, combien indispensables pour la réceptivité du contenu des messages émis.

Section 4 : Performance en gestion de Radios communautaires

En matière de performance en gestion des Radios communautaires, la préoccupation centrale pour l'évaluation a été de savoir : L'autonomie financière des Radios Communautaires est-elle envisageable à court, moyen terme ? Comment s'opère la gestion financière des Radios Communautaires et qu'en est-il de son efficacité et de son efficience ?

Pour élucider ces aspects, budget, recettes, nomenclatures des charges et outils de gestion utilisés ont été prospectés.

4.1 Autonomie financière des Radios Communautaires, un objectif encore à atteindre.

L'autonomie financière des Radios Communautaires est une alternative ou optique, pour le moment, difficilement envisageable pour plusieurs raisons :

- la jeunesse de ces Radios communautaires constitue un réel atout mais, aussi, un handicap, parce qu'elles sont, au stade actuel, en phase de conquête pour asseoir et élargir leur assiette de ressources. En plus, la superstructure (les ressources humaines qui gèrent et animent ces Radios) n'est pas encore expérimentée pour attendre, de son travail, une valeur ajoutée, source de croissance.
- Le but de ces radios essentiellement non lucratif, atténue considérablement leur chance de maximiser leur profit.
- Le renforcement de la société civile qui fait partie de la vision des Radios communautaires est une œuvre difficilement conciliable avec le mercantilisme qui est un ingrédient nécessaire à l'autonomie financière.

Concrètement, il est incontestable et même certain, que les organes de gestion des Radios communautaires, si la tendance actuelle se maintient, soient capables de générer des ressources qui feront face aux charges de fonctionnement. Ici, les contrats de prestation de service et les AGR annexes, s'ils s'élargissaient et se diversifiaient, constitueront un facteur favorisant. Aussi le bénévolat, contraint et facilite, à la fois, l'autonomie financière. Si l'autonomie financière est en train d'être entamée, dans le domaine des charges récurrentes, le problème demeure entier, pour ce qui est des investissements comme le renouvellement des équipements.

4.2. Outils de gestion, les recettes et charges récurrentes.

Les ressources et le patrimoine des Radios communautaires sont en somme gérés passablement. Le répertoire du mécanisme de gestion ne comporte pas assez d'outils. En dehors du livre journal, des cahiers de recettes et de dépenses, les autres outils de pré comptabilité : compte auxiliaire, caisse et les états financiers sont rarement opérationnels. Concernant le budget par exemple, il évolue en dent de scie par Radio. A Bankilaré, le budget était de 1.762.175F en 2000. En 2001, il était de 4.530.870F et a passé à 2.731.165F en 2002. Au niveau des recettes des réels progrès sont en train d'être enregistrés, si on s'en tient aux résultats de l'évolution annuelle, des recettes recueillies respectivement à Bankilaré et Douméga, comme étayé à travers les tableaux T1 et T2 :

T1 : Bankilaré

Répertoire des produits ou services	Montant recettes annuelles				Total
	2000	2001	2002	2003	
Cotisation des adhérents	438.500	25.000	51.250	36.500	551.250
Concerts, communiqués et vidéo	22.000	193.500	257.000	52.150	524.650
Prestation des services	1.054.000	674.500	255.000	-	1.983.500
Dons	130.000	2.000.000	-	-	2.130.000
Total	1.644.500	2.893.000	563.210	88.650	5.189.400

T2 : Douméga

Répertoire des productions ou services	Montant recettes annuelles		Total
	2001	2002	
Avis et communiqués	140 750	25 600	166.350
Cartes des animateurs	476 500	393 750	870.250
Émissions sponsorisées	393 750	200 000	593.750
Total	1.011.000	619.350	1.630.350

En analysant la nomenclature des charges, ce sont les rubriques salaires, maintenances, bureautique, matières et fournitures qui sont les plus fréquemment récapitulées dans le système comptable des radios communautaires. Comme illustré à travers le tableau ci-après qui relate par année l'évolution des charges à Bankilaré qui est l'une des plus vieille radio de l'échantillon.

Nomenclature des charges	Année				Total
	2000	2001	2002	2003	
Salaires	367.500	720.000	1.260.000	315 000	2 662 500 F
Maintenance	-	31 000	10 000	255 000	296 000 F
Bureautique	400 000	-	-	-	400 000 F
Matières et fournitures	91 150	111 600	1 200 000	32 000	1 444 750 F
Total	858.650	862.600	2.470.000	602.000	4.803.250F

Il a été relevé, que les Radios communautaires élaborent peu ou pas des budgets prévisionnels, éléments permettant aux organes de gestion de bâtir en marge, des actions et stratégies pour atteindre le niveau des recettes souhaitées.

Même là où le budget prévisionnel est réalisé (voir tableau ci-dessous de la Radio de Simiri), tout a été conçu pour que les recettes soient égales aux dépenses, cela n'est pas commode par ce qu'il n'y a aucun souci d'efficience et d'efficacité. En plus, le budget n'a pas été soutenu par un Plan d'action consistant ayant des objectifs clairement définis, des activités concrètes et des stratégies opérationnelles.

**BUDGET PREVISIONNEL POUR LA PERIODE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2002 (en Franc CFA)
Radio Simiri**

Dépenses	montants	Recettes/entrées de fonds	montants
Construction locale -----	3.415.000	Cotisations de membres -----	30.000
Construction magasin -----	1.138.000	Recettes/ventes de cartes de	
Construction dalle de télévision -----	1.138.000	membre -----	50.000
Construction buvettes -----	1.138.000	Recettes de la radio ----	1.500.000
Clôture buvettes -----	910.000	Recettes sur la vidéo ----	390.000
Construction cases de passage -----	7.000.000	Subvention -----	15.030.000
Transfert de la radio -----	400.000	Dons et legs -----	8.233.000
Matériel d'éclairage -----	220.000		
Matériels et mobiliers de bureau -----	152.000		
Formation et voyage -----	512.000		
Équipement cases de passage -----	700.000		
Équipement salle de télévision -----	300.000		
Panneaux solaires -----	750.000		
BLU (téléphone satellite) -----	3.500.000		
Fonctionnement de la radio -----	824.000		
Installations télé (antenne parabolique, vidéo panneaux et accessoires) -----	3.136.000		

	25.233.000		25.233.000

Section 5 L'impact des Radios communautaires

L'évaluation de l'impact des Radios Communautaires, s'est largement appesantie sur les effets et retombées générées potentiellement dans le domaine de la communication en général et du développement en particulier. La partie de l'état des lieux a dégagé déjà par endroit des incidences des Radios communautaires qui se manifestent à divers niveaux : institutionnels, communautaires, bénéficiaires, activités de développement... Lorsqu'on parle, ici, d'effets, retombées et impact, il ne faut pas perdre de vue que les Radios Communautaires sont toutes de création récente (le mouvement même des Radios communautaires a été véritablement lancé en 1998. Certaines radios diagnostiquées ont moins de deux (2) ans d'existence. De ce fait, les impacts qui sont constatés et décrits, ici, sont davantage des effets à court terme, mais qui fournissent quelques indications importantes sur les retombées réelles et envisageables qui seront produites à court et moyen termes du fait des radios communautaires.

Globalement, il ressort que les Radios communautaires ont généré des effets et impact pour la plupart positifs au niveau des organes de gestion, au sein de la communauté et auprès des Programmes et Projets locaux qui ont mis à contribution ces Radios de proximité dans la promotion de leur initiative. Toute fois, il faut signaler, au passage, que le manque de données de départ (étude exacte avant l'installation des radios) a constitué un handicap à l'illustration de certains effets produits.

5.1 Effets multiplicateurs produits par les Radios Communautaires

Le processus de mise en place des radios Communautaires a été émaillé de création et/ou réhabilitation de l'infrastructure bâtiment. A Goudel, par exemple, le local a été rénové, pour près de 3 millions. La construction qui abrite la Radio communautaire de Simiri a coûté la bagatelle de 3.415.000F. De ce fait, la mise en place des radios communautaires a un tant soit peu, contribué à promouvoir le sous secteur du bâtiment au niveau local avec tout ce que cela comporte comme transaction marchande (achat de fer, béton...) et emploi crée pour les ouvriers et manœuvres qui s'y sont investis.

Du fait des Radios Communautaires, il y a eu çà et là, l'émergence des AGR initiées par les organes de gestion (Kermesse, soirée, cours informatique, bibliothèque, ...) ce qui est aussi un acquis qui entre en ligne de compte dans les effets multiplicateurs. Ainsi, à Goudel, Simiri, Douméga, et Bankilaré, en moyenne, ces sont des dizaines de fournisseurs de prestations de service livrant quotidiennement papier, matériel de bureau, acide, cassette, consommables, bureautique, batterie... aux radios communautaires qui tirent profit. La nomenclature des dépenses montre à quel point les Radios communautaires ont contribué à la redistribution des revenus au niveau régional, local et communautaire.

Les Radios Communautaires ont par ailleurs rehaussé la fréquence des missions provenant au niveau central et régional qui débarquent pour la supervision ou pour le renforcement des capacités. Or ces missions, une fois sur place, pour satisfaire leurs besoins, donnent du tonus à l'économie locale : les bouchers, les porteuses d'eau, les boutiquiers et tabliers disent s'en réjouir constamment. Il convient, aussi, de souligner que le projet de montage de radio solaire opéré par l'antenne de Goudel est en quelque sorte une promotion de ce produit rendue possible grâce à cette Radio jeunesse, ce qui est un impact indéniable même s'il n'a pas été prévu dans les objectifs de cette Radio.

5.2 Intensification du dialogue et des discussions sur les problèmes communautaires et locaux devenus plus récurrents.

Dans la recherche de l'atteinte de la mission qui leur est assignée, les radios communautaires oeuvrent quotidiennement sur des thèmes de réflexion, de sensibilisation, cibles sur telle ou telle catégorie d'acteurs communautaires.

Bon nombre d'émissions s'opèrent sous forme de dialogue avec la participation directe des groupes cibles. Comme les Radios communautaires affichent un regain d'intérêt sur tel ou tel sujet des préoccupations, elles centralisent des débats qui s'opèrent en apartheid pour les rendre publics. Pour cette raison, elles contribuent à intensifier un type spécifique de dialogue, à savoir celui centraliser dans le but de s'adapter au contexte et de prouver leur utilité sociale, toutes les Radios communautaires accordent une place de choix aux faits et événements locaux et communautaires qu'elles disséminent et diffusent sur leurs ondes. Cela a d'ailleurs été retenu par plus de 2/3 des acteurs et bénéficiaires interviewés comme étant le principal changement introduit avec l'avènement des radios communautaires. Les auditeurs adultes et vieux interviewés n'ont cessé de targuer à cet effet : « *depuis avec les Radios communautaires, nous avons fréquemment des informations sur ce qui se passe dans notre entité, ce qui est très improbable avec les autres Radios...* », si l'on s'en tient à ces opinions, tout se passe comme si, les radios de proximité sont en train de concilier les communautés avec leur environnement immédiat. Et du moment où l'information est un élément qui prédétermine l'action, les Radios communautaires ravivent l'action au niveau communautaire. La mobilisation communautaire est l'intrant indispensable pour toute initiative ou opération de développement, or elle ne peut être galvanisée sans information et comme les Radios jouent cette fonction, elles agissent comme ingrédient pour susciter cette synergie.

5.3 Les Radios Communautaires, un canal additionnel des besoins et doléances des communautés

Au niveau communautaire, quotidiennement des doléances et requêtes sont formulées en général dans les domaines suivants :

- La création ou réhabilitation des infrastructures,
- L'amélioration de la qualité des prestations
- L'appui organisationnel et institutionnel
- La sécurité
- Le soutien aux initiatives, etc.

Ces doléances sont le plus souvent transmises à travers des canaux comme les intellectuels du village, de la localité ou de la région, les députés, les autorités administratives et coutumières, les personnels de projets, les services techniques. C'est précisément dans cet univers des canaux que sont venues s'installer les Radios communautaires par le biais desquelles, diverses préoccupations communautaires ou locales sont débattues. A cette fin, elles ont fini par devenir un canal additionnel d'expression des doléances et requêtes, qui s'offrent aux communautés bénéficiaires. N'est-ce pas, la raison pour laquelle quelques-uns des interlocuteurs, au cours de cette étude, parlant de la Radio communautaire ont indiqué, fréquemment, en substance, « *avec notre radio, on a désormais la voix* ». Étant donné que la parole est un pouvoir, en prenant en considération, la litote ci-dessus émanant des interviewés, les radios Communautaires sont donc potentiellement en train de renforcer *l'empowerment*³ des communautés.

³ Pouvoir ou puissance

5.4 Les Radios communautaires, une autre alternative pour la promotion du secteur socioéconomique et culturel

Avec la multitude des contrats de sensibilisation exécutés par les radios communautaires dans le compte d'une multitude de Projets et Programmes qui interviennent au niveau local, les Radios communautaires parviennent régulièrement à traiter des thèmes de santé, de nutrition de l'environnement dans le but d'informer, de former et de responsabiliser les populations. Sous cet angle, les Radios communautaires se déploient pour la promotion des secteurs socio-économiques en travaillant au côté des intervenants directs. Au plan culturel, l'enregistrement et la rediffusion des chansons locales, ballets, ensembles instrumentaux, mais aussi et surtout, l'animation théâtralisée qu'elles offrent comme prestations, font que les radios communautaires soutiennent et développent quelque peu la culture locale. Les artistes locaux sont disaient-on : de plus en plus connus ; le patrimoine culturel davantage documenté et valorisé.

5.5 Radios communautaires et lutte contre la pauvreté

Il est difficile et même risqué d'établir tacitement un lien de cause à effet entre la pauvreté et les radios communautaires. Ce pendant, en prospectant sur certains rôles et fonctions joués par les radios communautaires et quelques effets inhérents, il est possible de dégager, de l'analyse hypothéco déductive, quelques éléments d'impact.

Les Radios Communautaires touchent et affectent divers domaines : causes et/ou effets de la pauvreté. A ce titre on dénote ce qui suit :

- **Radio et emploi**

Le fait qu'au niveau de chacune des stations des Radios Communautaires une dizaine de personnes s'activent à mettre en œuvre les activités et que d'autres s'érigent en fournisseurs de prestations, il y a là, un levier incontestable pourvoyeur d'emploi et de revenu. Ce duo, est en quelque sorte une voie éventuelle de réduction de la pauvreté chez une poignée non négligeable de bénéficiaires directs et indirects.

- **Radio et renforcement de la société civile**

Le renforcement de la société civile est l'objectif primordial poursuivi par les radios communautaires, qui tentent de l'atteindre par le truchement de l'information et de la formation des groupes cibles. Le fait d'informer et de former des groupes cibles, à en croire certains répondants, émancipe et unifie les acteurs ou membres de la communauté ; ce qui fini par modéliser l'opinion ou des réactions face à des faits ou évènements. Si tel est le cas, les radios communautaires en renforçant les acteurs de la société civile, atténuent considérablement leur vulnérabilité qui est portant un facteur précipitant du phénomène de pauvreté.

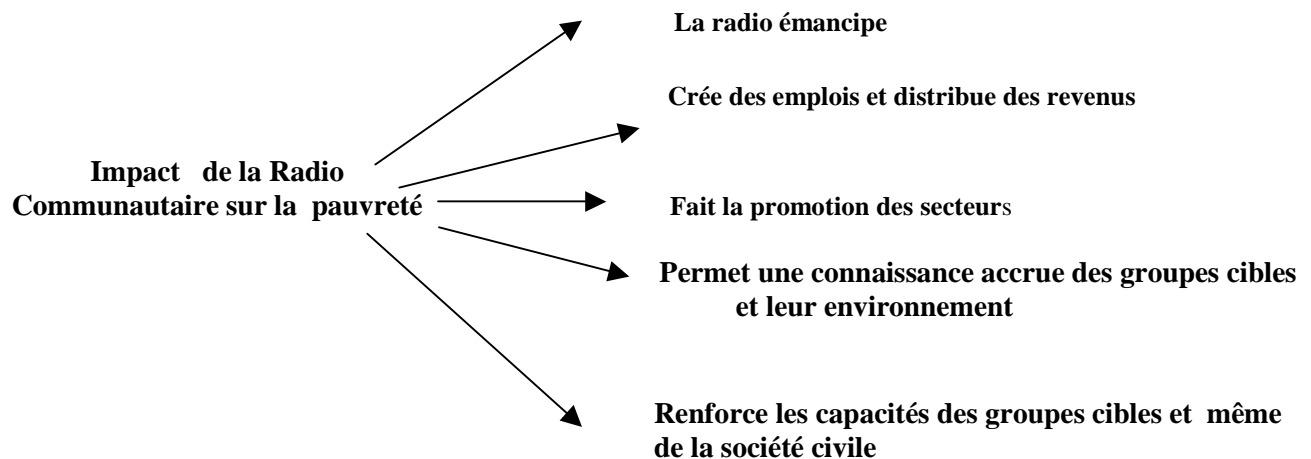
- **Radios communautaires et renforcement des capacités des groupes cibles et désenclavement**

Chacune des radios diagnostiquées est pourvue des dizaines des Clubs d'écoute, qui sont au service de la Radio. En insufflant cette dynamique, les Radios Communautaires ont créé un climat d'émulation au sein des populations amoindrissant ainsi l'atomisation dont les plus pauvres en sont sujets. Qui plus est, à un niveau holiste, les Radios Communautaires ont désenclavé les villages du reste du monde et les villages situés dans les rayons d'écoute entre eux. Cette solution à l'isolement figure en place de choix, parmi les stratégies de réduction de la pauvreté.

- **Connaissances des groupes cibles, les valeurs et ressources locales rehaussées**

Comme les Radios Communautaires traitent et diffusent régulièrement des émissions qui touchent aux questions locales et communautaires, cela constitue un intrant indispensable à partir duquel s'édifient toutes les initiatives de lutte contre la pauvreté.

En définitive, la portée et l'impact des Radios Communautaires dans la lutte contre la pauvreté peut se résumer à travers le schéma ci-dessous :



5.6 Quelques témoignages révélateurs de l'impact différencié des Radios communautaires.

« ... La Radio est devenue, ici, le canal principal de communication qui permet de faire passer une information au niveau du village et même des autres villages rattachés à Bankilaré... », Témoignage du chef de groupement.

« ... Gomni qui est notre Radio, nous facilite beaucoup la tâche parce que même si on perd un animal, on peut faire passer un communiqué à la Radio ... », Focus group vieux à Bankilaré.

« ...Grâce à la Radio, nos connaissances sont renforcées. Par exemple , aujourd'hui, nous savons comment répandre les engrais dans nos champs... », Focus group hommes adultes à Goudel

« ... La Radio jeunesse est devenue un outil qui contribue beaucoup dans la gestion des conflits, par le dialogue qu'elle génère. Ici, chez nous, si c'est pas la Radio qui a amené les gens à dialoguer sous une forte mobilisation des femmes, le conflit, entre taxi (200F et plus) et fabafaba (125 F), n'aurait publiquement été débattu... », Focus group femmes adultes à Goudel.

Section 5 : Radios Communautaires : facteurs et perspectives de pérennisation

La présente évaluation qui tire partie de l'expérience récente des radios communautaires, vient de montrer l'intérêt et la portée de cet outil didactique de communication de proximité et les immenses retombées qui en découlent des résultats ont révélé que le programme de développement des radios communautaires au Niger a, non seulement, créé un environnement favorable à la promotion de cette initiative, dans le sous secteur de la communication, mais également a su jeter les bases d'une certaine performance dans le milieu, au regard, de la fonctionnalité de cet ouvrage. De toute évidence, le programme de développement des radios communautaires, bien qu'il soit récent, a fait ses preuves, avec des effets positifs sur les organismes, projets et ONG partenaires, et au niveau institutionnel et communautaire.

De ce point de vue, les objectifs poursuivis par les mouvements des radios communautaires, sont pertinents et devraient par conséquent être maintenus d'autant plus que les attentes des acteurs et bénéficiaires sont importantes : les demandes communautaires des Radios Communautaire fusent de toute part au niveau des villages non encore dotés et plusieurs Projets/Organismes ou ONG/Associations envisagent de mettre à contribution cette ressource dans la mise en oeuvre de leurs activités de communication. L'analyse des forces et faiblesses de ce programme a permis d'identifier les acquis positifs à conserver et les écueils à éviter. L'équipe d'évaluation en a tiré des leçons et formulées quelques recommandations sur les quelles les futures actions ou celles en cours devraient être fondées, afin de maximiser les chances de succès. Les principaux axes de recommandations sont énumérés ci-après :

- **Des effets multiplicateurs à développer :**

Vu que les Radios Communautaires ont produit des effets multiplicateurs dans les sous secteurs de bâtiment, de l'emploi, du bail et ont redistribué du revenu et induit à l'utilisation des compétences locales, le programme de développement des Radios communautaires a été un vaste laboratoire d'expériences diverses et enrichissantes. De ce fait, une approche d'ouverture de cette expérience réussie est à envisager en la rendant plus visible, cela pourrait stimuler l'intérêt de la promotion des radios communautaires dans la bataille pour le développement, au Niger. C'est pourquoi, dans la perspective des réalisations des actions à venir, les intervenants devront penser à une étape de lancement du marketing des Radios Communautaires. Le partage de l'expérience du Programme de Développement des Radios Communautaires au niveau national, régional, devrait être essentiel, dans le futur, pour créer une dynamique.

- **La fonctionnalité des équipements est un réseau des pièces de rechange à maintenir.**

Si le mouvement des Radios Communautaires a fait ses preuves, c'est par ce qu'elles sont fonctionnelles à cause de leur qualité et du fait de l'existence d'un dispositif de maintenance et des pièces de rechange qui ont pu être mis en place avec l'appui des promoteurs. C'est pourquoi ces acquis doivent être consolidés. Si l'objectif recherché est de garantir la fonctionnalité et la pérennité des installations présentes et futures, la stratégie de Programmes de Développement des Radios Communautaires, doit donc veiller, à la période ex post, à ce que les compétences en matière de maintenance soient disponibles et accessibles, comme cela est fait jusque-là. Cela pourrait être atteint au moyen des stages des formations, des échanges d'expérience et des séminaires à l'intention des personnes physiques ou par le biais d'un appui conséquent qui déboucherait à l'émergence des sociétés privées ou ateliers spécifiques de maintenance.

Aussi, étant donné que la fonctionnalité des installations dépend étroitement de la qualité des équipements, il faudrait promouvoir cet aspect auprès des Organismes /Projet de financement des Radios Communautaires et faire en sorte que cela soit un critère de sélection et d'octroi de marché. Les pièces de rechanges constituent un élément indispensable pour le maintien en état des installations. Dans une perspective de pérennisation, le PDRC (Programme de Développement des Radios Communautaires) doit faire en sorte que les pièces de rechange soient plus disponibles et accessibles dans les zones couvertes. C'est le lieu, ici, de penser à l'émergence des unités locales agréées de ventes des pièces de rechange ou promouvoir cette idée auprès du privé qui pourrait s'y investir.

- **Un programme intégral (holiste) et cohérent de renforcement des capacités des radios communautaires à peaufiner et à vulgariser.**

Comme relevé à travers cette évaluation, les Radios ont été pourvoyeuses d'initiatives annexes, génératrices de revenus qui doivent être financièrement et techniquement renforcées/consolidées. Certains contacts ont aussi relevé diverses lacunes des organes de gestion et au niveau du personnel des Radios Communautaires, qui triment quotidiennement sans avoir suffisamment des compétences managériales. Les Radios Communautaires sont souvent gérées au mépris des règles de l'art et de la déontologie en matière de gestion. En outre, il a été relevé que certains domaines si essentiels comme le renforcement des capacités des OCB et les techniques de Suivi et Évaluation Participatifs n'ont pas été couvertes, jusqu'à présent, par les efforts déployés en renforcement des capacités des Radios Communautaires.

Partant de ce qui précède, il est donc impérieux de bâtir sur cette base un Programme conséquent de renforcement des capacités dont le contenu répondrait à toutes les préoccupations précitées. C'est pourquoi, le Programme de Développement des Radios Communautaires devrait, à court et à moyen terme, travailler pour édifier, un Programme de formation complet qui couvre divers aspects : fonctionnement, gestion, maintenance, suivi, évaluation, management, journalisme, technique de communication, déontologie du métier et élaboration des dossiers de requêtes. Dans le but d'atteindre l'efficacité et pour rendre opérationnel le Programme de formation, ces différents modules pourront être disséqués et regroupés par phase, comme élargi ci haut :

- Phase 1 : modules intrants de base pour la mise en place des Radios communautaires
- Phase 2 : modules de processus
- Phase 3 : modules d'accompagnement et de consolidation des acquis.

- **Les cadres institutionnels et organisationnels des radios communautaires à améliorer.**

Il est à rappeler que présentement les radios fonctionnent avec un agrément provisoire de trois (3) mois renouvelable délivré par l'ONC via le Ministère de la Communication. Cette ambiguïté doit être levée pour être remplacée par des autorisations qui s'étalent suffisamment dans l'espace et le temps. Au regard de l'immense contribution des Radios Communautaires dans la promotion des initiatives de développement, les modalités actuelles de gestion à but non lucratif, doivent, dans un proche avenir, être repensées pour les ériger en GIE (Groupement d'Intérêt Économique) qui sont économiquement plus viables. Le mouvement des Radios Communautaires est actuellement promu par le consortium ACMAD ; SNV ;PNUD qui sont des institutions qui à tout moment peuvent changer des centres d'intérêt en fonction de la sensibilité de leurs bailleurs. Du point de vue didactique et organisationnel, la grille de programme des Radios Communautaires se doit d'être standardisée, même si le contenu tiendrait compte des spécificités. Les différentes Radios Communautaires, pour être efficaces et institutionnellement fortes, doivent être appuyées pour qu'elles se mettent en réseau : cadre privilégié de renforcement de leurs capacités et d'échange d'expérience, pour la constitution d'une société civile plus dynamique.

- **Les relations de partenariat entre les organismes/projets et ONG/AS à intensifier.**

Les contrats de prestations de service exécutés par les Radios Communautaires pour une sensibilisation de proximité ont été les plus pourvoyeurs d'emploi et de revenu. L'information, la sensibilisation et l'éducation des communautés sur les thèmes de développement restent et demeurent le principal levier sur lequel les Radios Communautaires accomplissent leur objectif d'émancipation des masses et le renforcement de leurs capacités pour un développement soutenu et durable.

Comme les projets offrent cette opportunité, les relations de partenariat entre les Radios Communautaires et ses intervenants se doivent d'être raffermies et intensifiées pour pérenniser la raison d'être de ces Radios de proximité. Cela pourrait être atteint en faisant la promotion des Radios Communautaires à l'endroit des Projets /Organismes et d'ONG/Associations, en les conviant aux différents rencontres et séminaires ou par le biais de journées portes ouvertes à la radio.

- **Principes de base d'une participation effective des communautés à déterminer**

De la manière dont le Programme de Développement des Radios Communautaires a été exécuté (identification des sites, installations des équipements ; lancement des activités, renforcement des capacités, suivi et évaluation périodiques) le principe de base d'une participation communautaire effective n'a pas reçu toute l'attention requise. Par exemple, à Goudel comme le choix du site n'a pas été soutenu par une investigation conséquente, des malentendus ont germé pour amener le détenteur du terrain à poser de veto pour l'élargissement du Programme qui nécessite la création des nouveaux bâtiments dans l'enceinte du local. Cela montre à quel point, il devient nécessaire d'établir le lien entre les Radios communautaires et l'exacerbation des conflits potentiels.

La pérennité de toute réalisation est intimement liée, à long terme, au niveau d'implication des bénéficiaires, surtout dans le contexte actuel de décentralisation et de désengagement progressif des bailleurs de fonds. Pour ce faire, le Programme de Développement des Radios Communautaires, se doit d'établir un dialogue permanent avec les communautés qui ont d'ailleurs, eu à cotiser pour constituer leur quota. Il faut chercher à déterminer avec ces communautés, les rôles et responsabilités qu'elles pourront jouer dans le maintien et le fonctionnement des installations et équipements. Par ailleurs, les Clubs d'écoute, doivent être renforcés pour être assez représentés dans les instances de décisions et d'orientation des Radios communautaires.

Annexes

ANNEXE 1

TDR sur l'étude sur le développement des Médias de base (Expérience des radios communautaires au Niger)

Contexte de l'étude :

Cette étude rentre dans le cadre d'évaluation de l'impact des activités des radios communautaires sur les populations ciblées et leurs contributions en matière de réduction de la pauvreté. Elle pourra servir à terme de support d'appui opérationnel dans le cadre du renforcement des capacités locales à travers les radios de proximité.

Éléments d'informations à rechercher :

1. **Quels sont les médias de base, et en particulier, les radios de base ?** (définition fonctionnelle, mise au point sur la propriété, la technologie, et les programmes)
2. **Pourquoi la radio communautaire est-elle importante ? Quel est son rôle dans un choix délibéré ?** (la radio est le milieu le plus efficace pour une communication d'action de masse parmi les pauvres et les illettrés, et elle permet l'interaction et le dialogue et la voix communautaire directe, ainsi que l'accès simultané aux rencontres de prise de décision et aux événements.
 - a. Pourquoi la stratégie Information –Education –Communication (IEC) est-elle importante ? Comment est-ce que l'appui au développement des médias de base influence les buts de stratégie IEC des projets (responsabilisation et agence, ainsi que les buts spécifiques du projet) ?
 - b. Quel rôle joue(ent) la radio communautaire/ les médias dans l'organisation et la mobilisation de la communauté ?
 - c. Comment peut-elle influencer la transparence et la responsabilité du gouvernement local ?
 - d. Comment peut-elle influencer le processus de prise de décision politique à des niveaux géographiques plus grands ?
3. Comment renforcer les **mass média existants** pour soutenir l'exécution des programmes de Développement Communautaire à la Base (CDD), la responsabilité publique et les programmes de gouvernement ?
 - a. Ne pas se contenter d'acheter tout simplement un temps d'antenne sur les stations de radio ! chercher tout simplement un temps sur le **renforcement des capacités afin de produire les programmes appropriés**. Employer des thèmes d'intérêts pour les CDD (ou la transparence, si tel est le point focal du projet) comme sujets de formation, intégrer les messages dans les programmes de divertissement et les images de "belle vie" afin de créer la durabilité.
 - b. Identifier les stations remplissant des conditions requises de financement– en service dans le secteur du projet ; que devraient être les critères d'éligibilité ?

- c. Donner aux associations d'animateurs professionnels une formation portant sur la lecture et la compréhension des documents de projet ; sur la façon d'élaborer un programme de discussion ; Comment faire un compte rendu de discussion sur les questions...
4. **Un environnement propice** : ce qu'il faudrait rechercher, et appuyer.
 - a. le contenu de la législation et des règlements (aussi bien la pratique formelle qu'informelle)..
 - b. Méthodes. La collaboration avec l'association professionnelle du pays – l'association peut poursuivre la politique du dialogue. Réunion de table ronde dans le pays sur invitation de l'association professionnelle, y compris des Ministères jouant des rôles dans les réformes des médias, des ONG impliquées dans la liberté d'expression, et l'organisme de régulation. (les études de cas)
 - c. Inclusion des documents cadres de politique économique dans prêts en faveur de réforme traitant de transparence, de responsabilité, et de réduction de la pauvreté.
 5. **Concevoir le soutien du développement de la radio communautaire (dans le Développement Communautaire à la base (CDD), le développement urbain, la responsabilité et les projets de gouvernance)** en plus de l'amélioration politique et de la normalisation.
 - a. Les critères d'acceptabilité et de sélection pour l'appui au sous projet : par exemple, de quelle organisation a-t-on besoin au niveau communautaire ?
 - b. Options d'appui au sous projet
 - c. De quelle Assistance technique (TA) a-t-on besoin pour préparer les sous projet ?; comment la fournir?
 - d. Comment fournir un renforcement continu des capacités ? Rôle des réseaux.
 6. **Critères de succès** des stations de radio communautaire et des programmes d'aide.
 - a. Quels services fournissent-elles (c'est à dire leur contenu) ? (les stations sont-elles utilisées de façon dynamique et sensible ?) Développent-elles des programmes de fond qui contiennent des thèmes importants destinés à améliorer la vie communautaire ? Elucident-elles des problèmes et exercent-elles des pressions pour les résoudre ? Diffusent-elles des programmes publics d'information et de jeux éducatifs parrainés par des groupes dans les communautés ? Comment ont elles augmenté la capacité à aspirer, et grouper l'agence)
 - b. Quelle est la participation de la communauté dans le cadre du soutien aux programmes ? Quel type de volontariat continue à faire fonctionner la station ?

Manuel et impact d'effet de levier.. Le rôle et le développement des médias de base pour la réduction de la pauvreté, la responsabilité, la transparence et l'engagement civique.

Recommandations pour assurer la responsabilité/gouvernance publique et comment améliorer l'environnements propices et le renforcer les capacités des média de base pour contribution dans la lutte contre la pauvreté.

Méthodologie et qualification :

Cette étude devrait procéder de l'évaluation qualitative et quantitative des perceptions et préoccupations des parties prenantes impliquées dans le processus des média communautaires (réseaux des radio, CPRP, bailleurs de fonds, bénéficiaires, ONGs, syndicats et les membres de l'ACTN) et faire un échantillonnage judicieux dans les zones couvertes par ces radios.

Le consultant doit être un chercheur en Science Sociales, avec une très large expérience dans au niveau communautaire et aussi dans le suivi des radio de proximité. Etre libre de tout engagement et de disposer de plusieurs années (minimum 5 ans) d'expérience dans le domaine.

Les Enquêteurs doivent :

- avoir un niveau supérieur
- être titulaire de la licence en Science de développement (économie, sociologie etc.)
- disposer surtout d'une solide expérience en matière de recherche qualitative (au moins 3 enquêtes) et
- être disponible durant toute la période de l'enquête

ANNEXE 2

Région	Les Radios	Date d'implantation	Bailleur
MARADI	1. Berno	Septembre 2002	PNUD/SNV
	2. Mayayi	Avril 2002	PNUD/SNV
	3. Gajana	Juin 2001	PNUD/SNV
	4. Tarrda	Août 2002	PNUD

Région	Les Radios	Date d'implantation	Bailleur
Agadez	1. Aderbissenet	Août 2002	PNUD/SNV
	2. Ingall	Septembre 2001	SNV/PNUD
	3. Iferoum	Février 2001	PEACE CORPS
	4. Dagamanet	Avril 2002	AFICARE
	5. Tajidan Tajuit	Avril 2002	AFICARE
	6. Amataltal	Avril 2002	AFRICARE
	7. Tchiro	Avril 2002	AFRICARE
	8. Dirkou	Avril 2002	AFRICARE
	9. Bilma	Avril 2002	PNUD
	10. Agor	Mars 2002	PNUD
	11. Akokan	Décembre 2002	AFRICARE
	12. Elmeki	Décembre 2002	AFRICARE
	13. Tabelot	Décembre 2002	AFRICARE
	14. RTA	Décembre 2002	AFRICARE
	15. Teguidan Tessoum	Décembre 2002	AFRICARE
	16. Tiden	Décembre 2002	AFRICARE

Région	Les Radios	Date d'implantation	Bailleur
DIFFA	1. N'gourti	Août 2002	PNUD/SNV
	2. N'guiguimi	Avril 2001	PNUD/SNV
	3. Bosso	Juin 2002	PNUD/SNV
	4. Gaskerou	Mai 2002	HKI
	5. Goudoumaria	Mai 2002	HKI
	6. Kabalewa	Mai 2002	HKI
	7. Issari		
	8. Chétima		
	Blahardi		

Région	Les Radios	Date d'implantation	Bailleur
NIAM EY	1. Goudel	Novembre 2000	FNUP
	2. Radio assemblée	Mai 2001	PNUD/SNV

Région	Les Radios	Date d'implantation	Bailleur
TAHOUA	1. Tcinta braden	Mai 2000	PNUD/SNV
	2. Dolée (Konni)	Décembre 2000	PRIVAT
	3. Abalak	Juin 2002	PNUD/SNV
	4. Tamaya	Décembre 2002	SNV

Région	Les Radios	Date d'implantation	Bailleur
TILLABERY	1. Bankillaré	Décembre 2002	ALMAD/PNUD
	2. Mehanna	Décembre 2002	SNV
	3. Simiri	Août 2001	FIDA
	4. Ayerou	Août 2002	SNV
	5. Dolbel	Mars 2002	Coopération Suisse
	6. Kahé	Janvier 2003	PNUD
	7. DAMANA	Mars 2001	PNUD/SNV
	8. Tarbiyat	Juin 2002	PNUD/SNV

Région	Les Radios	Date d'implantation	Bailleur
ZINDER	1. Belbeji	Mai 2000	PNUD/SNV
	2. Birnin Kazawé	Qvril2001	PNUD/SNV
	3. Mallawa	Janvier 2003	SNV
	4. Dogo-Dogo	Juillet 2002	HKI

	5. Wacha	Juin 2002	HKI
	6. Guidigir	En cours d'installation	HKI
	7. Tesker	En cours d'installation	HKI
	8. Tsasunburum	Juin 2002	HKI
	9. Guidimouni	En cours d'installation	HKI
	10 Dan barto	En cours d'installation	HKI
	11. Kantché	En cours d'installation	HKI
	12. Takou-kout	En cours d'installation	HKI
	13. Gangara	En cours d'installation	HKI